

COMMUNE D'AUDERGHEM
Urbanisme
Monsieur A. LEFEBVRE
Rue Emile Idiers, 12
1160 AUDERGHEM

V/Réf : PU/497779
N/Réf. : GM/KD/AUD-2.82/s.553.
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur,

Objet : AUDERGHEM. Chaussée de Wavre, 1792.
Rénovation et réaffectation d'une laverie/teinturerie en logement.
(Correspondant : Mme Carolyn KUHN)

En réponse à votre lettre du 03/04/2014, en référence, reçue le 11/04, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 23/04/2014.

La demande concerne un bien (avant 1932 ?) qui se situe en face et dans la zone de protection de la maison Oleffe, sise chaussée de Wavre, 1885.

Elle vise la rénovation et la réaffectation d'une laverie/teinturerie en logement. Ce changement implique la démolition d'un atelier situé au centre de la parcelle, ce qui créerait une nouvelle zone de jardin (77m²). La toiture en tuiles serait remplacée par une toiture en zinc.

En façade avant, l'ancienne vitrine avec châssis en aluminium serait remplacée par une nouvelle porte en PVC sur allège, la porte en bois serait remplacée par une nouvelle porte en PVC et une grande lucarne en PVC est prévue en toiture.

La CRMS est favorable à la réaffectation et à la démolition de l'atelier en milieu de parcelle. Elle est également favorable à la transformation de la vitrine en baie sur allège ainsi qu'à l'ajout d'une lucarne.

Par contre, pour ce qui est du traitement en façade avant, la Commission s'oppose à l'utilisation du PVC et recommande l'usage du bois, eu égard au contexte patrimonial environnant (en face de la maison Oleffe).

S'il y a lieu, la DMS formulera, en commission de concertation, des remarques et recommandations complémentaires sur la demande.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

C.c. : - A.A.T.L. – D.M.S. : M. S. Plompen (+ par mail MM. Th. Wauters, S. Plompen, H. Lelièvre, Mmes M. Muret, L. Leirens, N. de Saeger) ;
- A.A.T.L. – D.U. : M. Michael Briard.